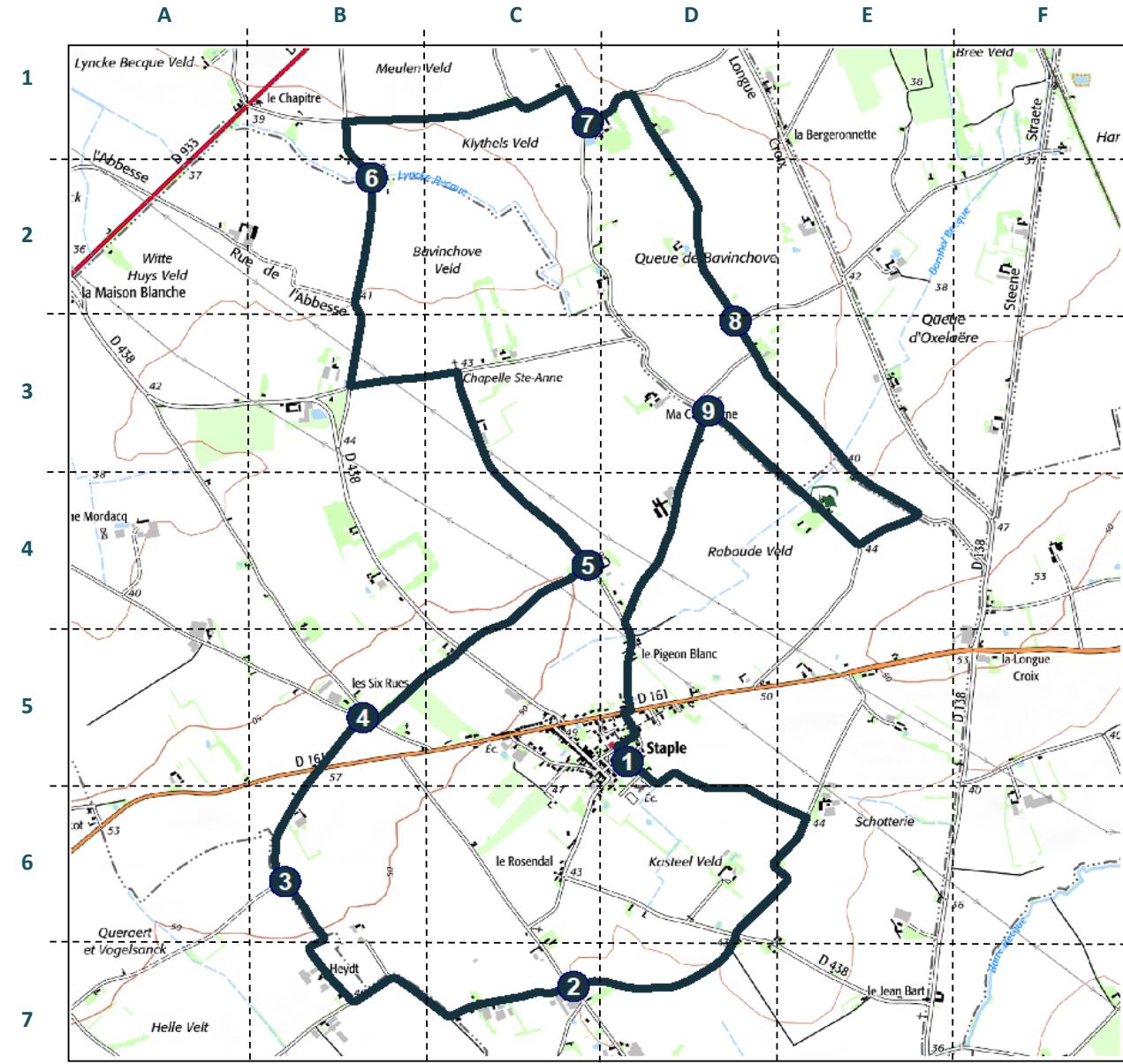


Circuit du Vert Bocage

(13 Km 0 - 4 h 20)

Départ : parking derrière l'église STAPLE

- Quittez le parking derrière l'église et rejoignez la rue dénommée « Contour du Château ». A la ferme, prenez à droite, traversez la D 438 et poursuivez en face.
- Au carrefour, coupez la route, et continuez sur la route de la Borre Becque puis cheminez sur la route d'Aire. Dans le premier virage, vue sur le mont Cassel. Bien suivre le balisage.
- Laissez à gauche le chemin des Pleureurs et rejoignez tout droit la D 161. Traversez prudemment. Notez un paysage typique des Flandres (perches à houblon, monts).
- Poursuivez le long de la route d'Aire ; remarquez la chapelle dédiée à Notre Dame de Lourdes. Plus loin, coupez à nouveau, prudemment, la D 438.
- Face à la ferme datée de 1908, allez à gauche. Au sortir de cette route du Vert Bocage et face à la chapelle, bifurquez à gauche. A l'intersection suivante (gîte rural) prenez à droite la route de Zuytpeene.
- Passez sur le pont « des Trois Rois », avancez jusqu'à l'oratoire et empruntez à droite le chemin herbeux. Au carrefour suivant, prenez à droite et, à la petite route, de nouveau à droite.
- Tournez à gauche puis prenez à droite le chemin du retour vers Staple, en tournant cette fois ci le dos au mont Cassel qui vous aura accompagné depuis le début de l'itinéraire.
- Poursuivez en face et, passé le hangar, engagez-vous dans le chemin herbeux. A son extrémité, tournez deux fois à droite.
- Quittez la route du Berger pour prendre celle de Cassel à gauche. A la jonction avec la variante courte, dirigez vous vers l'église dont vous apercevez le clocher. Au stop quittez la route du Vert Bocage et empruntez en face la rue de la Mairie qui vous conduira jusqu'à votre point de départ.

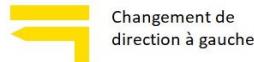


Suivez le guide!

Des flèches, des bornes de jalonnement ou des marques de peinture sont disposées le long du circuit.



Continuité
d'itinéraire



Changement de
direction à gauche



Changement de
direction à Droite



- Ne quittez pas les sentiers balisés et respectez le travail des gestionnaires des sites, des agriculteurs et des forestiers
- Protégez la faune, la flore et l'environnement; emportez vos détritus.
- Respectez la signalisation et les aménagements en bordure de circuit.
- Dans le cas de modifications des itinéraires(améliorations, déviations pour cause de travaux...) suivez le nouveau balisage qui ne correspond plus alors à la description.
- Pour signaler un défaut (fléchage, difficulté, anomalie) ou suggérer une amélioration (circuit ou fiche), contactez le DEPARTEMENT du NORD, Direction de l'environnement, hôtel du Département 59047 LILLE CEDEX (+33 3 59 73 58 14) ou faites une déclaration SURICATE : <https://sentinelles.sportsdenature.fr/>

Avis du Randonneur :

Ce circuit vous fera traverser les plaines des Flandres et voyager de ferme en ferme au gré d'un habitat très dispersé. Sans aucune difficulté, il emprunte en grande majorité des petites routes bitumées et très tranquilles. A parcourir en toutes saisons, il permet d'éviter les chemins trop boueux.